



21 novembre 2023

(23-7842)

Page: 1/1

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

**REJET SUR DES EAUX TRAITÉES AU MOYEN DU SYSTÈME AVANCÉ
DE TRAITEMENT DES LIQUIDES (ALPS) AU JAPON**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR
LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

La communication ci-après, reçue le 20 novembre 2023, constitue la déclaration faite par les États-Unis d'Amérique à la réunion du Comité SPS de l'OMC du 15 au 17 novembre 2023 et est distribuée à la demande de la délégation des États-Unis d'Amérique.

-
1. Les États-Unis prennent note de l'intervention du Japon et de sa préoccupation selon laquelle un certain nombre de Membres de l'OMC appliquent des mesures restrictives pour le commerce en raison du rejet des eaux traitées au moyen du système avancé de traitement des liquides (ALPS) à la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi.
 2. Les États-Unis exhortent ces Membres de l'OMC à abroger immédiatement leurs mesures.
 3. Les États-Unis partagent la position de l'AIEA et d'autres organismes internationaux et universités qui, après des évaluations rigoureuses de la sécurité, estiment que le rejet des eaux traitées au moyen du système ALPS à la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi ne pose pas de problème de sécurité publique et qu'il aura une incidence négligeable sur les éventuelles concentrations d'éléments dans les eaux internationales.
 4. La mise en œuvre de mesures d'interdiction par les Membres ne peut être considérée comme fondée sur des principes scientifiques.
-